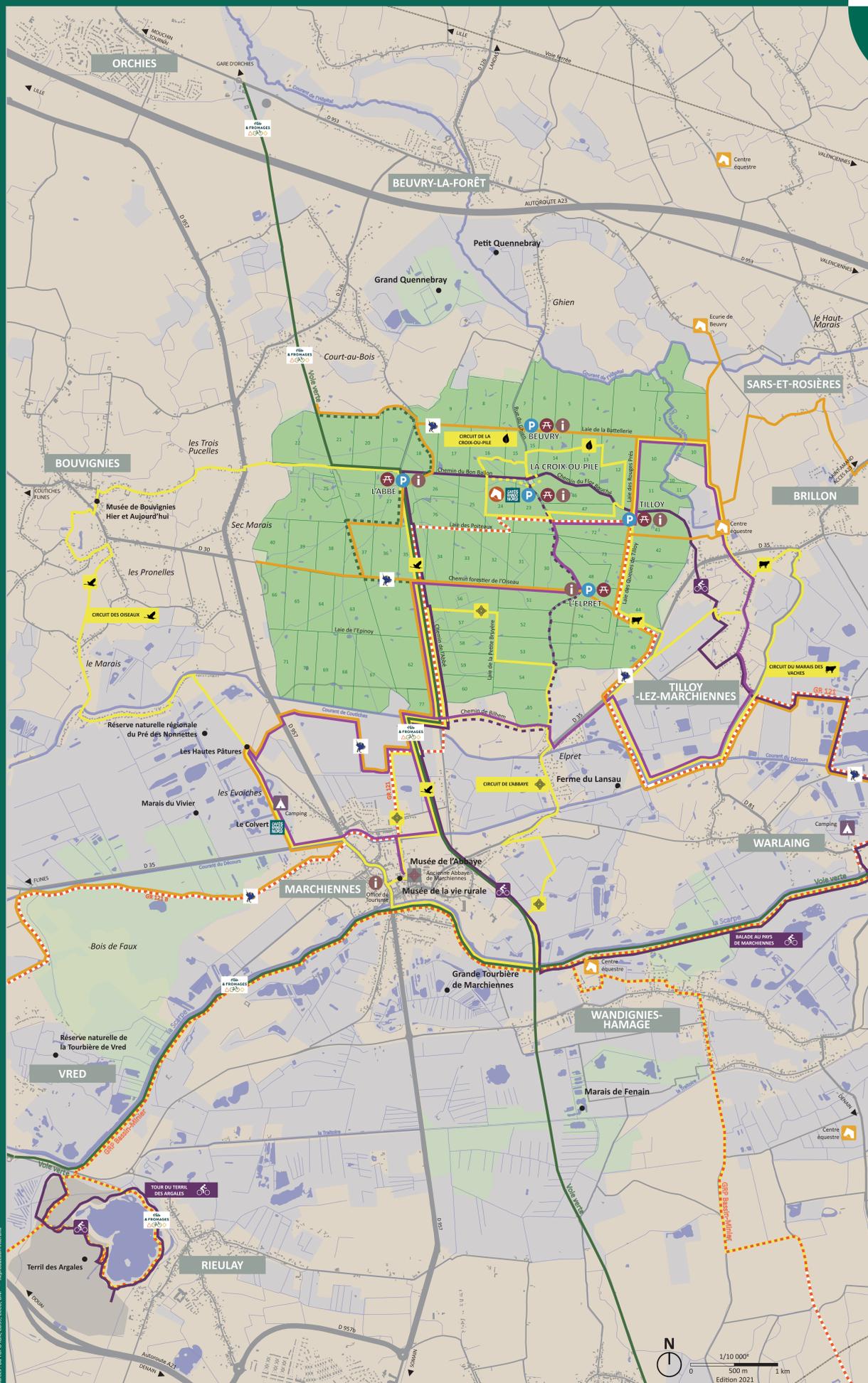


La forêt domaniale de Marchiennes



EQUIPEMENTS

- Aire de stationnements
- Point informations
- Aire de pique-nique
- Halte équestre
- Centre équestre
- Camping
- Cafés-randos du Nord
- Monument Historique

PEDESTRES

- Sentier de la Croix-ou-Pile
- Variante courte du sentier de la Croix-ou-Pile
- Sentier du Marais des Vaches
- Sentier de l'Abbaye
- Variante courte du sentier de l'Abbaye
- Sentier des Oiseaux
- GR 121 (B)
- GR de Pays Bassin-Minier

VTT / EQUESTRES

- Circuit VTT de l'Elpret
- Balade au Pays de Marchiennes
- Variante courte Pays de Marchiennes
- Tour du Terril des Argales
- Itinéraires équestres
- Route d'Artagnan - Itinéraire équestre
- Voie verte de la Plaine de la Scarpe
- Voie verte (variante équestre)
- Itinéraire Vélo et Fromages
- Tomme sur le pouce au pays des grenouilles rousses

SURICATE
SIGNALER UN PROBLÈME
surinformatique.sportstourisme.fr

Je signale les anomalies rencontrées sur mon parcours comme une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation... Avec l'application Suricate je remplis le formulaire, je localise le problème et j'envoie.

ATTENTION :
pour des problèmes urgents nécessitant une intervention rapide des services de secours ou des autorités utilisez les numéros d'urgence (15, 17, 18, 112)

La forêt domaniale de Marchiennes fait partie des espaces naturels de la Plaine de la Scarpe : grâce à un important réseau de sentiers et de sites aménagés, vous pouvez les découvrir à pied, à vélo ou à cheval. Toutes les informations nécessaires à la découverte du territoire sont accessibles sur les sites internet de l'ONF, du Département du Nord, du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et des Offices du Tourisme.

Office du Tourisme de Pévèle Carembault
50 Rue du 19 Mars 1962
59246 Mons-en-Pévèle
03 20 34 72 65
www.tourisme.pevelecarembault.fr

Espaces naturels du Nord
03 59 73 59 59
www.lenord.fr/espacesnaturels

Office National des Forêts
Agence territoriale Nord et Pas-de-Calais
www.onf.fr/enforet/phalempin

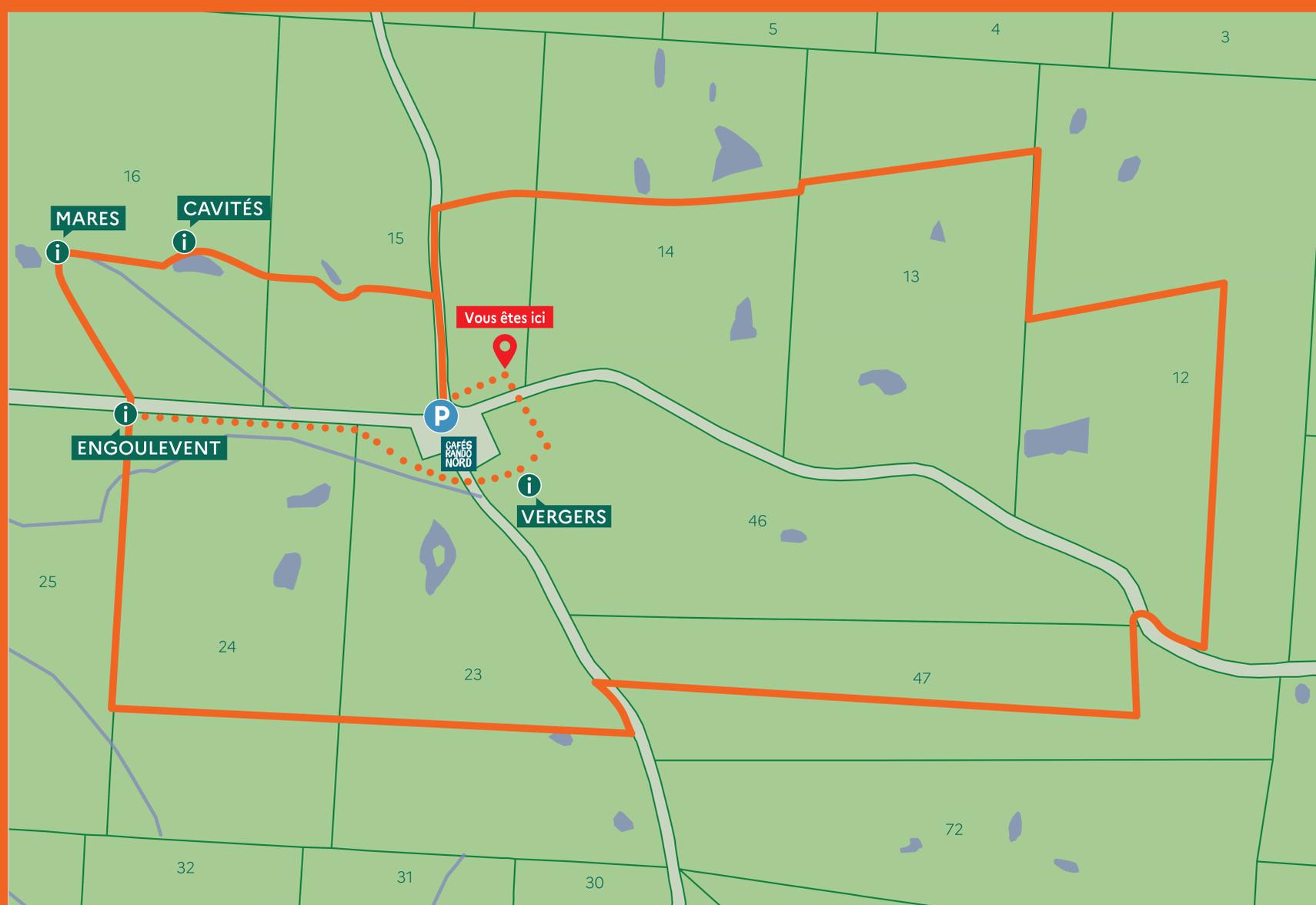
Office du Tourisme Cœur d'Ostrevent
34 rue de Chambéry
59 146 Pecquencourt
03 27 08 45 06
www.coeur-ostrevent-tourisme.fr

Parc naturel Régional Scarpe-Escaut
357, rue Notre Dame d'amour - BP 80055
59230 Saint-Amand-les-Eaux
03 27 19 19 70
www.pnr-scarpe-escaut.fr

Ecureuil



Le sentier de la Croix-ou-Pile



Le sentier pédestre de la Croix-ou-Pile vous invite à la rencontre des richesses de la forêt domaniale : ses fossés, ses mares, ses arbres, sa faune et sa flore. Il est inscrit au Plan Départemental de Randonnée. Il forme une boucle de 3,5 km (1 heure 30) et une variante courte de 1,4 km (45 minutes), avec pour départ et arrivée le carrefour de la Croix-ou-Pile.

**CAFÉS
RANDO
NORD**

L'Auberge de la Croix-ou-Pile est labellisée « Café Rando Nord », avec le soutien du Département du Nord et du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. Les cafés Rando Nord sont des établissements authentiques situés à proximité des sites de randonnée et susceptibles d'accueillir les usagers en toute convivialité et de leur relayer l'information sur le patrimoine, le territoire, etc.

Le jeu de « Croix ou Pile » fait référence au jeu de « Pile ou Face ». Du temps des premiers rois de France, les pièces de monnaie portaient en effet d'un côté une croix, de l'autre des piliers. Par la suite, les rois ont remplacé la croix par leur effigie (leur face) et les piliers par la valeur de la pièce.



Rouge-gorge



Histoire de la forêt domaniale de Marchiennes



La forêt domaniale de Marchiennes est située dans la plaine alluviale de la Scarpe. Les sols peu pentus et riches en argile y retiennent l'eau, ce qui explique la présence de nombreuses mares et fossés. Ces milieux humides, en partie d'origine naturelle, ont probablement été utilisés et aménagés par l'homme pendant plusieurs siècles pour différents usages. Ils sont aujourd'hui préservés pour leur biodiversité et font partie de la zone humide labellisée RAMSAR « Vallée de la Scarpe et de l'Escaut »



La forêt appartenait autrefois en grande partie à l'Abbaye de Marchiennes. Elle est devenue propriété de l'Etat à la Révolution.

Lors de la Première Guerre Mondiale, la forêt a presque totalement été rasée. Elle a été reconstituée à la fois par régénération naturelle de Chêne et par plantation (Chêne et Pin Sylvestre).

La forêt n'est pas qu'un lieu de détente et de promenade : c'est aussi un lieu de production de bois (pour la construction et pour l'énergie) et un milieu naturel protégé.

Grâce à un partenariat entre l'ONF, les Communautés de Communes Cœur d'Ostrevent et Pévèle Carembault, le Département du Nord et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, de nouveaux aménagements vous sont proposés pour découvrir la forêt.



La faune et la flore de la forêt

Les mares et fossés : de l'eau et de la vie partout

Des centaines de mares et plusieurs kilomètres de fossés sont présents en forêt. Plusieurs espèces d'amphibiens s'y reproduisent : la grenouille rousse et le triton crêté par exemple. A l'approche de l'hiver, ces animaux sont au repos et s'enterrent dans le sol forestier ou dans des cavités. Ils seront de nouveau visibles au printemps, saison de la reproduction !



Triton crêté



Grenouille rousse

Les mares et fossés de Marchiennes abritent également des espèces végétales spécifiques des zones humides, comme l'Oenanthe aquatique ou l'Hottonie des Marais.



Hottonie des Marais



TRAVERSÉE
D'AMPHIBIENS

En voiture, réduire sa vitesse de circulation sur les routes situées aux abords de la forêt, notamment les jours de pluie, permet de limiter les risques d'écrasement.

Le milieu forestier : du plus petit au plus grand, du visible à l'invisible

Discret, l'écureuil roux est bien adapté à l'escalade. Il peut descendre tête en bas sur les troncs lisses grâce à ses griffes pointues. Les écureuils communiquent entre eux par des grognements et par des mouvements des oreilles et de la queue.



Écureuil

Au détour d'un chemin, peut-être rencontrerez-vous un chevreuil ? C'est une espèce beaucoup plus petite que le cerf, qui n'est pas présent à Marchiennes. Les chevreuils se nourrissent principalement des jeunes pousses et bourgeons, ce qui peut poser problème pour la forêt lorsqu'ils sont trop nombreux.



Chevreuil (poids : 20 kg)



Cerf (poids : jusqu'à 300 kg)

L'amanite tue-mouche, joli champignon blanc à pois rouge tant représenté dans les dessins animés, est toxique. Son pied peut mesurer jusqu'à 25 cm haut !



Amanite tue-mouche

Tarin des Aulnes



En toute saison, de nombreuses espèces d'oiseaux trouvent refuge en forêt. Par exemple, le Tarin des Aulnes revient de Scandinavie pour passer l'hiver dans les Pins de la forêt de Marchiennes.

L'Engoulevent d'Europe, lui, rejoint la forêt à la belle saison pour se reproduire avant de repartir en Afrique.

Le rouge-gorge reste toute l'année : très curieux, il s'approche facilement du promeneur pour défendre son territoire.



Engoulevent

Rouge-gorge



Bousier

Le bousier, scarabée bleu de la forêt, est un coléoptère commun mais remarquable : il peut tirer une charge de plus de 1000 fois son poids ! Il joue un rôle majeur dans le recyclage de la matière morte et la dissémination de spores de champignons et bactéries du sol.

Les clairières

Au sein de la forêt, les chemins et clairières offrent des milieux ouverts et ensoleillés appréciés par de nombreuses espèces. Les papillons apprécient le nectar des fleurs qui poussent sur les bords de chemin.

Les chauves-souris comme le Murin à Oreilles échanquées utilisent ces endroits dégagés pour chasser en vol ; il consomme plusieurs milliers d'insectes par nuit : c'est un très bon allié contre les moustiques !



Orchidée

La forêt est le refuge de nombreuses espèces animales et végétales, dont plusieurs sont protégées. Lors des exploitations et des travaux, l'ONF tient compte de la présence de ces espèces : par exemple, certains travaux peuvent être reportés après la saison de nidification. De nombreux arbres abritant des nids de Rapace ou des cavités sont conservés.



La gestion sylvicole



Le chêne est l'arbre le plus fréquent de la forêt de Marchiennes. Il est reconnaissable à son écorce rugueuse et ses feuilles lobées. Il peut vivre plusieurs centaines d'années ! Ses fruits, les glands, fournissent une nourriture de choix pour les animaux de la forêt. Son bois est très apprécié par l'homme car il est solide et résistant.

Le Pin sylvestre est présent en forêt depuis longtemps. C'est un résineux reconnaissable à son écorce orangée et à ses aiguilles, qu'il conserve en hiver. Ses cônes fournissent également une nourriture très appréciée par les oiseaux et petits mammifères.

La gestion de la forêt domaniale de Marchiennes est mise en œuvre par les forestiers de l'ONF. Les interventions sont planifiées sur des périodes de 15 ans dans un document appelé « aménagement forestier ». Elles tiennent compte de l'ensemble des rôles que la forêt doit remplir pour la société et pour le territoire : production de bois, préservation de l'environnement et accueil du public. On dit qu'elle est « multifonctionnelle » et « durable ».

Des coupes d'arbres peuvent être réalisées à différents moments de la vie de la forêt : dans un jeune peuplement pour laisser la place de se développer à d'autres sujets plus beaux ou plus résistants (on parle « d'amélioration »), plus tard quand les arbres arrivent à maturité (on parle de « régénération »). Le bois issu de la forêt servira pour le chauffage ou la construction.



Chêne sessile



Chêne pédonculé



Pin sylvestre

Les coupes de régénération constituent une ouverture temporaire mais nécessaire dans le paysage forestier : elles permettent d'apporter la lumière nécessaire pour permettre la croissance des semis qui composeront la forêt de demain.

Depuis 2019, un changement dans leur répartition au sein de la forêt a été entamé pour les rendre moins visibles : c'est la futaie « irrégulière ».

La forêt a beaucoup souffert des sécheresses consécutives ces dernières années. L'ONF surveille attentivement l'état de santé des arbres et peut être amené à réaliser des coupes sanitaires et de sécurité, notamment aux abords des chemins. Les arbres malades sont abattus puis remplacés



La forêt est chassée d'octobre à mars, notamment pour réguler les populations de grand gibier qui, si elle sont trop nombreuses, occasionne des dégâts en forêt, dans les zones agricoles ainsi que sur les routes (risque de collision). Consulter le calendrier de chasse disponible sur le site Internet de l'ONF quand on souhaite aller en forêt permet de reporter sa promenade dans un secteur non chassé ce jour-là.



Téléchargez la carte des lots de chasse



Vous êtes dans une forêt dont le propriétaire adhère au système de certification PEFC qui en garantit la gestion durable.

En achetant du bois, des produits en bois et du papier certifiés, contribuez, vous aussi, à la préservation des forêts !



Pour une promenade en forêt réussie...



FEUX INTERDITS EN FORÊT

Ne faisons pas de feu car, même s'il paraît éteint, il peut reprendre quelques temps après.



VÉHICULES À MOTEUR, ACCÈS INTERDIT

En forêt, ne circulons pas en voiture, en moto ou en quad, en gyropode, etc. Ne stationnons pas devant les barrières qui permettent notamment l'arrivée des services d'incendie et de secours et la circulation des engins forestiers.



NOS ANIMAUX SOUS CONTRÔLE

Toute l'année, les animaux de compagnie doivent rester à proximité et sous le contrôle de leur maître. Du 15 avril au 15 août, pendant la période de reproduction des mammifères et de nidification des oiseaux, les chiens doivent être tenus en laisse.



LES DÉCHETS, JAMAIS DANS LA FORÊT

Remportons nos déchets et interdisons-nous tout dépôt sauvage, y compris les déchets verts. Les déchets polluent les eaux et les sols, dégradent les paysages et constituent des pièges pour les animaux.



DES CUEILLETES, AVEC MODÉRATION

Ne prélevons pas les produits de la forêt car cela peut conduire à leur raréfaction. Un ramassage pour usage familial est toléré, pour les champignons, fruits et fleurs (panier de 5L maximum par jour et par famille).



SPORTIFS, SUR LES CHEMINS

Restons sur les chemins autorisés à notre pratique pour limiter l'impact environnemental et les conflits avec les autres usagers.



Cyclistes et cavaliers, ne créons pas nos propres pistes en forêt.



Les conseils de Prudence la tactique anti-tiques

QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

✓ C'EST UNE PETITE BÊTE QUI VIT DANS LA NATURE. Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

POURQUOI ÉVITER LES PIQÛRES DE TIQUES ?

✓ UNE FOIS QU'UNE TIQUE A PIQUÉ, ELLE PEUT RESTER SUR TON CORPS PENDANT PLUSIEURS JOURS EN DEVENANT DE PLUS EN PLUS GROSSE.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant.

Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes.

Après la douche, ne mets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°. Mastroque la tique !

Pour éviter d'avoir une maladie, la tique doit être enlevée le plus vite possible.



PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements en respectant les indications notées sur le produit.



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas **directement** sur le sol.

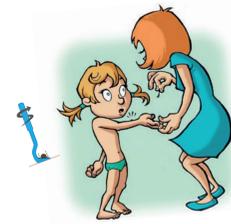
À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et les vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**. Sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter la piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'aident à voir un **médecin**. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.